

Pour Qui ?

Les travailleurs amenés à réaliser des interventions générales d'entretien et de dépannages sur circuit, comme par exemple :

- > le ré-enclenchement d'une protection dans un local électrique ;
- > la recherche d'une panne, d'un dysfonctionnement sur un appareil ;
- > La recherche d'un défaut d'isolement sur une installation ;
- > Des connexions, déconnexions sous tension limitées à 32A ;
- > Des mesures électriques dans le cadre de leur intervention...

Durée ?

Formation théorique + 5 heures minimum de pratique

Sanction de stage ?

Oui

- > Avis nominatif et individuel pour habilitation

Contenu ?

Thèmes communs formation initiale :

- > Effets du courant sur le corps humain
- > Ouvrages et installations
- > Zone d'environnement et leurs limites
- > Habilitation : principe, symboles, limites
- > Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention
- > Surveillance des opérations
- > Mise en sécurité d'un circuit
- > Equipements de protection collective
- > Equipements de protection individuelle
- > Equipements de travail utilisés : risques et mise en œuvre
- > Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
- > Evaluation du risque électrique.

Thèmes spécifiques BR Intervention BT élémentaire

- > Limites des habilitations BR et BS
 - > Fonction des matériels électriques
 - > Chargé d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange
 - > Equipements de travail utilisés
 - > Documents applicables lors d'une intervention
 - > Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale
- Etapes et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte.

Par qui ?

Organisme de formation compétent.

Recyclage ?

Oui

- > Tous les 3 ans.

Références réglementaires :

Articles R4544-9 à R4544-11 du Code du travail

Norme NF C18-510 « Opérations sur les ouvrages et installations électriques et dans un environnement électrique Prévention du risque électrique ».